

Vœu du groupe écologiste et citoyen

Conseil d'arrondissement du 30 novembre 2015

Pour une place des Fêtes piétonnisée, végétalisée et conviviale au service du mieux vivre des habitants

Considérant l'engagement de la Mairie de Paris de réaliser l'embellissement de 7 places parisiennes laissant plus de place aux piétons avec comme objectifs le « rééquilibrage des usages de l'espace public » et « dans le respect des engagements environnementaux » de la Ville notamment l'adaptation de l'urbanisme parisien au changement climatique ;

Considérant la mobilisation des habitants autour de cette ambition initiale de sécuriser les espaces piétons et favoriser les circulations douces en réduisant la place de la voiture, avec 2500 votants lors de la votation citoyenne qui s'est déroulée du 8 au 14 décembre 2014 ;

Considérant que le réaménagement de la place des Fêtes se fixe pour objectifs « de redonner au quartier une place publique piétonne, ambitieuse, conviviale, attractive, libérée des circulations stationnements illicites des véhicules et des deux roues », que l'atteinte de ces objectifs se décline notamment à travers « l'apaisement et la réduction de la circulation autour de la place » et une végétalisation ambitieuse ;

Considérant que cette vision d'ensemble présentant un projet cohérent et attractif notamment sur les déplacements a disparu, à ce stade, au profit d'un simple « lifting » du cœur de place en contradiction avec les conclusions des ateliers participatifs et les résultats de la votation ;

Considérant le choix des habitants de déplacer l'extension du marché au sud et la nécessité qu'un aménagement de qualité soit profitable aussi bien au nord qu'au sud de la place ;

Considérant les propositions du séminaire « Réinventer les places », présentées le 19 novembre sur le réaménagement de la place des Fêtes en décalage avec les orientations issues de la concertation ;

Considérant que le budget du Programme d'Investissements de la Mandature (PIM) pour la rénovation des 7 places ne s'élève qu'à 32 millions d'euros ;

Considérant les engagements pris par la majorité municipale d'améliorer la qualité de vie des habitants de l'Est parisien, en particulier à place des Fêtes, après des années de sous-équipement public, associatif et d'urbanisme peu soucieux du cadre de vie ;

Le Conseil du 19^e sur proposition du groupe écologiste et citoyen émet le vœu, en cohérence avec les résultats de la votation citoyenne, que :

- Le réaménagement de la place des Fêtes permette, dans le cadre d'un plan ambitieux et global, une véritable piétonnisation et végétalisation de la place et ses abords
- Le réaménagement concerne le cœur de place et l'anneau routier pour sécuriser les circulations douces (piétons, vélos), apaiser et réduire la circulation autour de la place, conformément aux votes des habitants (invariants des scénarii A et B)
- Soient proposées sur l'anneau routier des zones de rencontre, des pistes cyclables ainsi que la suppression des îlots-refuges pour élargir l'espace dédié aux circulations piétonnes
- Dans une optique d'égalité entre les arrondissements, les investissements nécessaires à un réaménagement de qualité de la place des Fêtes soient engagés avec la même ambition d'amélioration du cadre de vie que ceux annoncés dans le centre de paris sur les berges de Seine.